

Déclinaison 2025 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'Engagement 2019
(ces exemples ont vocation à être renseignés par chaque OCAM au regard des contrats proposés, conformément aux principes de l'engagement et à la note méthodologique)

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire	Reste à charge : mutuelle de base	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation							
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20€ (15€ en service psychiatrique)	0 €	20 (15€)	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0 €	50,00 €	120,00 €	70,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0 €	100,00 €	200,00 €	100,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	668,87 €	0 €		
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	443,00 €	271,70 €	171,30 €	171,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	486,00 €	271,70 €	214,30 €	214,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique							
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	102,50 €	0 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,80 €	172,20 €	172,20 €	0 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	372,00 €	0,09 €	160,00 €	371,91 €	211,91 €	Monture : 148€ Chaque verre : 112€ soit au total 372€	Prix moyen national de l'acte
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	640,00 €	0,09 €	360,00 €	639,91 €	279,91 €	Monture : 148€ Chaque verre : 246€ soit au total 640€	Honoraire libre
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	864,00 €	0,09 €	520,00 €	863,91 €	343,91 €	Monture : 148€ Chaque verre : 358€ soit au total 864€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	0 €	500,00 €	1 000,00 €	500,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
Dentaire							
Détartrage	43,38 €	26,03 €	17,35 €	17,35 €	0,00 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	515,00 €	72,00 €	443,00 €	443,00 €	0 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires (prothèses panier maîtrisé)	566,50 €	72,00 €	312,00 €	494,50 €	182,50 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires(prothèse panier libre)	561,99 €	72,00 €	312,00 €	489,99 €	177,99 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
Exemples libres							
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	72,00 €	312,00 €	928,00 €	616,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
Aides auditives							
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	710,00 €	0 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 515,00 €	240,00 €	500,00 €	1 275,00 €	775,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
Soins courants							
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	9,00 €	11,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	9,00 €	10,00 €	32,00 €	dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	10,50 €	10,50 €	- €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale sans dépassement d'honoraires	40,00 €	26,00 €	12,00 €	14,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	53,00 €	26,00 €	12,00 €	27,00 €	15,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	66,00 €	14,10 €	6,90 €	51,90 €	45,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	6,90 €	45,90 €	39,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	7,95 €	123,45 €	115,50 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire

Déclinaison 2025 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'Engagement 2019
(ces exemples ont vocation à être renseignés par chaque OCAM au regard des contrats proposés, conformément aux principes de l'engagement et à la note méthodologique)

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base + option 1	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire	Reste à charge : mutuelle de base + option 1	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation							
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20€ (15€ en service psychiatrique)	0 €	20 (15€)	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0 €	85,00 €	120,00 €	35,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0 €	120,00 €	200,00 €	80,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	668,87 €	0 €		
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	443,00 €	271,70 €	171,30 €	171,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	486,00 €	271,70 €	214,30 €	214,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique							
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	102,50 €	0 €		Prix limite de vente
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,80 €	172,20 €	172,20 €	0 €		Prix limite de vente
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	372,00 €	0,09 €	265,00 €	371,91 €	106,91 €	Monture : 148€ Chaque verre : 112€ soit au total 372€	Prix moyen national de l'acte
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	640,00 €	0,09 €	465,00 €	639,91 €	174,91 €	Monture : 148€ Chaque verre : 246€ soit au total 640€	Honoraire libre
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	864,00 €	0,09 €	625,00 €	863,91 €	238,91 €	Monture : 148€ Chaque verre : 358€ soit au total 864€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	0 €	600,00 €	1 000,00 €	400,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
Dentaire							
Détartrage	43,38 €	26,03 €	17,35 €	17,35 €	0 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	515,00 €	72,00 €	443,00 €	443,00 €	0 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires (prothèses panier maîtrisé)	566,50 €	72,00 €	494,50 €	494,50 €	0 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires(prothèse panier libre)	561,99 €	72,00 €	489,99 €	489,99 €	0 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
Exemples libres							
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	72,00 €	912,00 €	928,00 €	16,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
Aides auditives							
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	710,00 €	0 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 515,00 €	240,00 €	700,00 €	1 275,00 €	575,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
Soins courants							
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	9,00 €	11,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	30,00 €	41,00 €	11,00 €	dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	10,50 €	10,50 €	- €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale sans dépassement d'honoraires	40,00 €	26,00 €	12,00 €	14,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	53,00 €	26,00 €	25,00 €	27,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	66,00 €	14,10 €	27,60 €	51,90 €	24,30 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	27,60 €	45,90 €	18,30 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	39,75 €	123,45 €	83,70 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire

Déclinaison 2025 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'Engagement 2019
(ces exemples ont vocation à être renseignés par chaque OCAM au regard des contrats proposés, conformément aux principes de l'engagement et à la note méthodologique)

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base + option 2	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire	Reste à charge : mutuelle de base + option 2	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation							
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20€ (15€ en service psychiatrique)	0 €	20 (15€)	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0 €	90,00 €	120,00 €	30,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0 €	140,00 €	200,00 €	60,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	668,87 €	0 €		
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	443,00 €	271,70 €	171,30 €	171,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	486,00 €	271,70 €	214,30 €	214,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique							
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	102,50 €	0 €		Prix limite de vente
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,80 €	172,20 €	172,20 €	0 €		Prix limite de vente
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	372,00 €	0,09 €	318,94 €	371,91 €	52,97 €	Monture : 148€ Chaque verre : 112€ soit au total 372€	Prix moyen national de l'acte
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	640,00 €	0,09 €	535,00 €	639,91 €	104,91 €	Monture : 148€ Chaque verre : 246€ soit au total 640€	Honoraire libre
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	864,00 €	0,09 €	695,00 €	863,91 €	168,91 €	Monture : 148€ Chaque verre : 358€ soit au total 864€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	- €	700,00 €	1 000,00 €	300,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
Dentaire							
Détartrage	43,38 €	26,03 €	17,35 €	17,35 €	0,00 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	515,00 €	72,00 €	443,00 €	443,00 €	0 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires (prothèses panier maîtrisé)	566,50 €	72,00 €	494,50 €	494,50 €	0 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires(prothèse panier libre)	561,99 €	72,00 €	489,99 €	489,99 €	0 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
Exemples libres							
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	72,00 €	928,00 €	928,00 €	0 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
Aides auditives							
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	710,00 €	0 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 515,00 €	240,00 €	900,00 €	1 294,00 €	375,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
Soins courants							
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	9,00 €	11,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	33,00 €	41,00 €	8,00 €	dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	10,50 €	10,50 €	- €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique sans dépassement d'honoraires	40,00 €	26,00 €	12,00 €	14,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	53,00 €	26,00 €	25,00 €	27,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	66,00 €	14,10 €	29,90 €	51,90 €	22,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	29,90 €	45,90 €	16,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	47,70 €	123,45 €	75,75 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire

Déclinaison 2025 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'Engagement 2019 - Version Régime Local
(ces exemples ont vocation à être renseignés par chaque OCAM au regard des contrats proposés, conformément aux principes de l'Engagement 2019 et à la note méthodologique)

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement du Régime Local Alsace Moselle	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire et du Régime Local Alsace Moselle	Reste à charge : mutuelle de base	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation								
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20€ (15€ en service psychiatrique)	0,00 €	0,00 €	20 (15€)	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €	120,00 €	70,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00 €	200,00 €	100,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	- €	- €	0,00 €		Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	443,00 €	271,70 €	- €	171,30 €	171,30 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	486,00 €	271,70 €	- €	214,30 €	214,30 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
Optique								
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	11,25 €	91,25 €	91 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,80 €	18,90 €	153,30 €	153 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	372,00 €	0,10 €	0,05 €	160,00 €	371,86 €	211,86 €	Monture : 148€ Chaque verre : 112€ soit au total 372€	Prix moyen national de l'acte
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	640,00 €	0,10 €	0,05 €	360,00 €	639,86 €	279,86 €	Monture : 148€ Chaque verre : 246€ soit au total 640€	Honoraire libre
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	864,00 €	0,10 €	0,05 €	520,00 €	863,86 €	343,86 €	Monture : 148€ Chaque verre : 358€ soit au total 864€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	0 €	0 €	500,00 €	1 000 €	500,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
Dentaire								
Détartrage	43,38 €	30,37 €	8,68 €	4,34 €	4 €	0,00 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	515,00 €	84,00 €	24,00 €	407,00 €	407 €	0,00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires (prothèses panier maîtrisé)	566,50 €	84,00 €	24,00 €	276,00 €	459 €	182,50 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires(prothèse panier libre)	561,99 €	84,00 €	24,00 €	276,00 €	454 €	177,99 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
Exemples libres								
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	84,00 €	24,00 €	300,00 €	892 €	592,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Aides auditives								
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé) > à 20 ans	950,00 €	240,00 €	120,00 €	590,00 €	590 €	0,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille > à 20 ans	1 515,00 €	240,00 €	120,00 €	500,00 €	1 155 €	655,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
Soins courants								
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	6,00 €	3,00 €	5,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	6,00 €	3,00 €	35,00 €	32,00 €	Dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	7,00 €	3,50 €	4 €	0,00 €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique sans dépassement d'honoraires	40,00 €	26,00 €	8,00 €	4,00 €	6,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	53,00 €	26,00 €	8,00 €	4,00 €	19,00 €	15,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	66,00 €	14,10 €	4,60 €	2,30 €	47,30 €	45,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	4,60 €	2,30 €	41,30 €	39,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	5,30 €	2,65 €	118,15 €	115,50 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	

Déclinaison 2025 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'Engagement 2019 - Version Régime Local
(ces exemples ont vocation à être renseignés par chaque OCAM au regard des contrats proposés, conformément aux principes de l'Engagement 2019 et à la note méthodologique)

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement du Régime Local Alsace Moselle	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base + option 1	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire et du Régime Local Alsace Moselle	Reste à charge : mutuelle de base + option 1	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation								
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20€ (15€ en service psychiatrique)	0,00 €	0,00 €	20 (15€)	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0,00 €	0,00 €	85,00 €	120 €	35,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0,00 €	0,00 €	120,00 €	200 €	80,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0,00 €	0 €	0,00 €		Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	443,00 €	271,70 €	- €	171,30 €	171,30 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	486,00 €	271,70 €	- €	214,30 €	214,30 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
Optique								
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	11,25 €	91,25 €	91 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,80 €	18,90 €	153,30 €	153 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	372,00 €	0,10 €	0,05 €	265,00 €	372 €	106,85 €	Monture : 148€ Chaque verre : 112€ soit au total 372€	Prix moyen national de l'acte
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	640,00 €	0,10 €	0,05 €	465,00 €	640 €	174,85 €	Monture : 148€ Chaque verre : 246€ soit au total 640€	Honoraire libre
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	864,00 €	0,10 €	0,05 €	625,00 €	863,85 €	238,85 €	Monture : 148€ Chaque verre : 358€ soit au total 864€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	0 €	0 €	600,00 €	1 000 €	400,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
Dentaire								
Détartrage	43,38 €	30,37 €	8,68 €	4,34 €	4 €	0,00 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	515,00 €	84,00 €	24,00 €	407,00 €	407 €	0,00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires (prothèses panier maîtrisé)	566,50 €	84,00 €	24,00 €	458,50 €	459 €	0,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires(prothèse panier libre)	561,99 €	84,00 €	24,00 €	453,99 €	454 €	0,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
Exemples libres								
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	84,00 €	24,00 €	892,00 €	892 €	0,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Aides auditives								
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé) > à 20 ans	950,00 €	240,00 €	120,00 €	590,00 €	590 €	0,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille > à 20 ans	1 515,00 €	240,00 €	120,00 €	700,00 €	1 155 €	455,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
Soins courants								
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	6,00 €	3,00 €	5,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	6,00 €	24,00 €	35,00 €	11,00 €	Dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	7,00 €	3,50 €	4 €	0,00 €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique sans dépassement d'honoraires	40,00 €	26,00 €	8,00 €	4,00 €	6,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	53,00 €	26,00 €	8,00 €	17,00 €	19,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	66,00 €	14,10 €	4,60 €	23,00 €	47,30 €	24,30 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	4,60 €	23,00 €	41,30 €	18,30 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	5,30 €	34,45 €	118,15 €	83,70 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	

Déclinaison 2025 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'Engagement 2019 - Version Régime Local
(ces exemples ont vocation à être renseignés par chaque OCAM au regard des contrats proposés, conformément aux principes de l'Engagement 2019 et à la note méthodologique)

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement du Régime Local Alsace Moselle	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base + option 2	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire et du Régime Local Alsace Moselle	Reste à charge : mutuelle de base + option 2	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation								
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20€ (15€ en service psykiatrique)	0,00 €	0,00 €	20 (15€)	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0,00 €	0,00 €	90,00 €	120 €	30,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0,00 €	0,00 €	140,00 €	200 €	60,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0,00 €	0 €	0,00 €		Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	443,00 €	271,70 €	- €	171,30 €	171,3 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	486,00 €	271,70 €	- €	214,30 €	214,3 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
Optique								
Equipe ment optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	11,25 €	91,25 €	91 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipe ment optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,8 €	18,9 €	153,30 €	153,3 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipe ment optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	372,00 €	0,10 €	0,05 €	308,91 €	371,86 €	62,95 €	Monture : 148€ Chaque verre : 112€ soit au total 372€	Prix moyen national de l'acte
Equipe ment optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	640,00 €	0,10 €	0,05 €	534,91 €	639,86 €	104,95 €	Monture : 148€ Chaque verre : 246€ soit au total 640€	Honoraire libre
Equipe ment optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	864,00 €	0,10 €	0,05 €	694,91 €	863,86 €	168,95 €	Monture : 148€ Chaque verre : 358€ soit au total 864€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	0 €	0 €	700,00 €	1 000 €	300,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
Dentaire								
Détartrage	43,38 €	30,37 €	8,68 €	4,34 €	4 €	0,00 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	515,00 €	84,00 €	24,00 €	407,00 €	407 €	0,00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires (prothèses panier maîtrisé)	566,50 €	84,00 €	24,00 €	458,50 €	459 €	0,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires(prothèse panier libre)	561,99 €	84,00 €	24,00 €	453,99 €	454 €	0,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
Exemples libres								
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	84,00 €	24,00 €	892,00 €	892 €	0,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Aides auditives								
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé) > à 20 ans	950,00 €	240,00 €	120,00 €	590,00 €	590 €	0,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille > à 20 ans	1 515,00 €	240,00 €	120,00 €	900,00 €	1 155 €	255,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
Soins courants								
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	6,00 €	3,00 €	5,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	6,00 €	27,00 €	35,00 €	8,00 €	Dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	7,00 €	3,50 €	4 €	0,00 €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique sans dépassement d'honoraires	40,00 €	26,00 €	8,00 €	4,00 €	6,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	53,00 €	26,00 €	8,00 €	17,00 €	19,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie médicale avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	66,00 €	14,10 €	4,60 €	25,30 €	47,30 €	22,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	4,60 €	25,30 €	41,30 €	16,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	5,30 €	42,40 €	118,15 €	75,75 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	